Séance du Conseil communal

03.06.2026

Oui

Non

Abstention

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 13.05.2026

8x

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 13.05.2026.

2. Approbation de l'organisation relative aux cours de musique proposés dans la Commune de Koerich pour l'année 26/27

8x

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'organisation relative aux cours de musique proposés dans la commune de Koerich pour l'année 26/27.

3. Adaptation du règlement d'ordre intérieur du conseil communal et des commissions

8x

Le Conseil communal approuve unanimement l'adaptation du règlement d'ordre intérieur du conseil communal et des commissions.

4. Projet de lotissement « Famille WIRION » dans la rue « An der Hiel » à Koerich

8x

Le Conseil communal marque son accord pour le morcellement de terrains bâtis sis à Koerich, lieu-dit « An der Hiel », section A de Koerich, numéro cadastral 506/5053 et numéro cadastral 510/4951, en quatre lots distincts.

5. Approbation du contrat de bail entre la commune et Monsieur Tom Even

8x

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail conclu en date du 27 avril 2026, entre de collège des bourgmestre et échevins de la commune de Koerich et les époux M. Tom Even et Mme Lynn Hemmer, relatif à l'occupation temporaire d'une partie d'une parcelle communale sise à Koerich, inscrite au cadastre de la commune de Koerich, section A de Koerich, lieu-dit « Rue de Windhof », partie du numéro cadastral 363, avec une contenance d'environ 1 are. Ladite occupation est accordée en vue d'y aménager un jardin potager voire une pelouse.

6. Approbation d'un acte de vente entre la Commune et Madame Liette Mathieu

8x

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'acte de vente conclu en date du 20 mai 2026 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Koerich et Madame Juliette Wilhelmine MATHIEU, ayant pour objet l'achat de terrains sis à Goeblange, inscrits au cadastre de la Commune de Koerich, section B de Goeblange, comme suit :

*lieu-dit « Auf der Tonn »,
n° cadastral 1121/492 avec une contenance de 1,23 ares ;

*lieu-dit « Zukoh »,
n° cadastral 1133/495 avec une contenance de 2,43 ares ;

*lieu-dit « Zukoh »,
n° cadastral 1134/3488 avec une contenance de 16 ares ;

*lieu-dit « Zukoh »,
n° cadastral 1134/3487 avec une contenance de 80 ares ;

*lieu-dit « Auf der Gref »,
n° cadastral 1113/490 avec une contenance de 5 ares.

7. Rapports et informations

Monsieur le Bourgmestre renseigne les conseillers sur l'avancée des dossiers en cours, projets à venir et les réunions programmées par le collège échevinal avec les différentes instances concernées.

Séance à huis clos

8. Affectations sur les postes vacants dans l'enseignement fondamental de la Commune de Koerich sur base des candidatures de la liste 1 du Ministère de l'Éducation Nationale

Le conseil communal procède par vote secret et conformément à la loi à la proposition des candidats pour les postes dénommés « C1 et C2-4 - 1p 100% A 25/26 ».

Présences:

Wirth Daniel, **Bourgmestre,** Kemp Eugène, Welu Norbert, **Échevin**

Andrich Mary-Jo, Bodenröder Jens, De Oliveira Kevin, Fernandes Cavaco Vanessa, Weyland Yves, **Conseillers**

Reinertz Nathalie, **Secrétaire f.f.**

Absent excusé: /

Absents non-excusé: /

9. Nomination de Madame Nathalie Reinertz à titre définitif aux fonctions de secrétaire communal de la commune de Koerich

8x ✓

Conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, Madame Nathalie Reinertz a quitté la salle pour ce vote.

Le Conseil communal décide à l'unanimité de nommer Madame Nathalie Reinertz à titre définitif aux fonctions de secrétaire communal de la commune de Koerich.

FIN DE LA SÉANCE